

Accompagnement des cérébro lésés vers et dans l'emploi



Secteur sanitaire
Porteur de projet :
Centre Hospitalier Esquirol,
Etablissement ou service, Public,
CARRIERE HELENE Chef de Pôle

Public :
Adultes handicapés, Ensemble de la population, Jeunes / Etudiants
Territoire de l'action :
Creuse, Corrèze, Haute-Vienne Région ALPC
Coordonnées :
05 55 01 78 68
helene.carriere@ch-esquirol-limoges.fr
<https://crtc-limousin.fr/les-acteurs-limousins-de-la-prise>

● Action éducative

Cette action (Unité mobile de réinsertion professionnelle) qui est portée par le Centre Hospitalier Esquirol à Limoges s'inscrit dans le cadre des offres de soins et dispositifs pour les personnes cérébro-lésées en Limousin et notamment dans le cadre du centre expert et de réhabilitation. Elle s'articule autour de 3 volets (le diagnostic des besoins en lien avec une ou réinsertion professionnelle; l'aide à la prise de conscience des potentialités, des difficultés et le travail sur la compensation des séquelles; le travail en réseau avec les partenaires de l'insertion professionnelle; MDPH, Milieux professionnels). Elle permet à la personne de disposer d'un diagnostic des besoins, une aide face à ses difficultés, un référent personnel spécialisé dans la cérébro-lésion et enfin un accompagnement pour élaborer un projet professionnel réaliste et adapté. Une équipe pluridisciplinaire intervient. Elle est composée du plateau technique de l'offre de soin et de personnels chargés d'insertion spécialisés sur le TC.

L'intérêt de cette action est la prise en charge du volet insertion professionnelle pour ce public. Elle peut être mobilisable par les médecins généralistes et médecins du travail et ou de prévention dans le cadre d'une évaluation et d'un accompagnement en compensation du handicap.

Les opérateurs du service public de l'emploi peuvent également mobilisés cette action au bénéfice des personnes qu'ils accompagnent.

Cette action financée sur des crédits de l'assurance maladie permet de répondre aux attentes des membres du service public de l'emploi et vise à œuvrer dans le cadre de la sécurisation des parcours.

L'action a été mise en oeuvre sur le terrain.

En France, 155 000 personnes sont prises en charge pour un TC dont 8 500 sont des TC graves avec séquelles invalidantes.

Dans le cadre du SROS 2012-2017, la problématique des TC était intégrée et un plan régional d'actions en faveur de ce public a été décliné.

Pertinence et contexte de l'action

● Objectifs

- Permettre à la personne de satisfaire son projet de vie sur le volet insertion professionnelle au regard du retentissement de sa problématique
- Faciliter la fluidité des parcours en informant et accompagnant les acteurs de l'insertion professionnelle

● Thématique

[Insertion professionnelle](#)

● Innovation

Mobilisation du secteur sanitaire qui a souhaité aller plus loin dans l'accompagnement des cérébro lésés vers et dans l'emploi.

Action expérimentale co-financée par le FSE et pérennisée sur des crédits de l'assurance maladie.

Impact

● Résultats

- Mieux communiquer au grand public l'existence de ce dispositif
- Informer les professionnels en charge de l'accompagnement du projet d'une personne de s'appuyer sur ce dispositif le cas échéant.

● Reconnaissance de l'action

Pas de reconnaissance officielle